

Annex I
Public Redacted Version

RAPPORT SUR UN ENTRETIEN AVEC FEÏSSONA

Ce jour, mardi 28 novembre 2023, j'ai pu être en contact physique avec FEÏSSONA Olivier à la Maison d'Arrêt de Camp de ROUX après des recherches qui ont duré quatre (4) semaines. FEÏSSONA m'a raconté qu'il a été arrêté le dimanche 29 octobre 2023 à 8h50mn. Il a été arrêté par un groupe d'éléments de la Garde Présidentielle dénommé « Requins » commandé par le Colonel PATASSE. Il a été amené dans les locaux de la SRI où il a été gardé à vue. Son nom n'était pas inscrit dans le registre des mains courantes parce qu'ils ne voulaient pas que ses traces soient retrouvées et ainsi dans la clandestinité ils pouvaient l'éliminer physiquement. Dès qu'il a été arrêté, il a été fouillé et immédiatement, ils l'ont dépouillé de son téléphone et de ses autres objets. Ils sont entrés dans son téléphone et ils ont trouvé les numéros téléphoniques de MOKOM et de son conseil à la CPI. Immédiatement, ils ont déduit qu'il est en communication avec MOKOM et avec son conseil. Les éléments de force qui sont entrés dans son téléphone, en trouvant les numéros de MOKOM et celui de son conseil, ont trouvé là des preuves qu'il était l'un du groupe des malfaiteurs qui sont contre le régime.

Le lundi, 30 août 2023, ces éléments ont téléchargé sa photo aux éléments russe du groupe Wagner. A cette date, à 19h et quelques minutes, ces mercenaires ont fait irruption dans l'enceinte des locaux de la SRI, tous la tête cagoulée, à bord de véhicules à vitre fumé. Ils avaient pris avec eux un homme noir pour interprète, mais qui n'était pas centrafricain. On l'a appelé par son nom FEÏSSONA et il s'est présenté à eux. On lui a dit : « *on a besoin de vous. Sortez* ». On lui a ordonné de tourner la face contre le mur. Quand il s'est exécuté, on lui a ligoté les bras par derrière son dos et on lui a couvert la tête avec un sachet de plastique noir. Il a été minutieusement fouillé avant d'être jeté dans le coffre arrière du véhicule et ils l'ont emporté. Comme il connaît la géographie de la ville, dans l'obscurité il savait qu'il était emmené au Camp de ROUX. Là, ils l'ont déposé par terre au pied d'un mât de drapeau. On lui a immobilisé les pieds dans des fers. Ils ont commencé à le torturer terriblement. Ensuite, ils ont arrêté de le torturer pour le soumettre à des interrogatoires musclés, lui demandant d'avouer ou de leur révéler certaines choses qu'il connaissait. Ils l'obligeaient ainsi à avouer des choses dont il n'avait aucune idée. Lorsqu'il disait qu'il ne savait rien de ce dont ils l'accusaient, ils accentuaient les tortures.

Ils accusaient FEÏSSONA, le capitaine KAMEZOULAÏ et NGUENDE de vouloir faire un coup d'Etat pour renverser le Président de la République et faire rentrer au pays leurs complices comme les MOKOM et autres. Il a été torturé de 19h à minuit. Fatigués de le faire, ils l'ont laissé giser à terre et sont allés manger et boire. Après leur repas, ils ont repris les tortures jusqu'à ce qu'eux-mêmes soient épuisés. Ensuite, ils l'ont ramené à la SRI à l'aube. Depuis qu'il a été arrêté, il ne dort que sur le sol. En date du 23 novembre 2023, il a été présenté au Doyen des juges d'instruction qui l'a interrogé sommairement avant de le déférer à 18h45mn au Camp de ROUX. Là, il a été placé à la porte rouge où il dort à même le sol. On ne lui donne pas de la nourriture. FEÏSSONA se dit être dans une situation extrêmement dangereuse et il craint pour sa vie. Tous les hommes du pouvoir de Bangui connaissent sa proximité avec MOKOM et ils savent que son entretien avec ses conseils ont contribué à la libération de ce dernier. Voilà le vrai motif de son arrestation.

Pour camoufler cela, ils l'accusent d'association avec des malfaiteurs, de complicité d'atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat. Il a été beaucoup interrogé sur MOKOM, NGAÏSSONA et NGUENDE. Ils disent qu'en 2019, lorsque MOKOM était Ministre du DDR, la MINUSCA leur avait fourni des armes pour faire un coup d'Etat et renverser le chef de l'Etat et ils lui ont demandé de savoir si leur groupe persiste dans leur projet de coup d'Etat. A le voir, il est amaigri, pâle et affaibli physiquement. Il marche difficilement puisqu'il a été frappé avec une matraque sous la plante des pieds. Donc ils l'ont torturé de manière qu'il n'y ait pas de traces visibles, comme des plaies, sur son corps.

FEÏSSONA a dit qu'aussitôt après son entretien avec l'équipe venue à Bangui pour des enquêtes, il a commencé à recevoir des menaces sérieuses de la part des hommes du Gouvernement. Il en a informé l'équipe de défense de MOKOM, à travers son conseil principal, mais personne n'a réagi. Il a dit qu'il était sérieusement menacé, mais personne ne lui a prêté attention, et voilà ce qu'il craignait s'est réalisé.

Rapport fait en date du 28 novembre 2023



RAPPORT SUR LE DEUXIEME ENTRETIEN AVEC FEÏSSONA A LA PRISON DE CAMP DE ROUX.

L'an 2023 et le 03 Décembre j'ai eu un deuxième entretien avec FEÏSSONA Olivier sur les conditions de sa détention.

Je lui ai transmis votre message selon lequel vous avez demandé à la section des victimes et au bureau du Procureur de prendre toutes mesures possibles par rapport à la situation de FEÏSSONA. Par ailleurs, avez-vous aussi demandé aux juges d'ordonner à la RCA de faire venir un représentant à la Cour afin qu'il compareisse devant la Chambre pour expliquer la situation de FEÏSSONA.

Il est bien vrai que les Russes étaient au courant que FEÏSSONA a été un témoin à décharge dans l'affaire Mokom. Tout l'interrogatoire auquel il était violemment soumis lors de sa torture était centré sur Mokom principalement.

FEÏSSONA précise que pendant que lui et l'équipe en mission étaient à l'intérieur de l'Hôtel 4 Saisons en train de s'entretenir, il y'avait un véhicule à vitre fumée garée à l'extérieur, certainement occupé par des Russes qui les auraient observés.

FEÏSSONA a réitéré que le motif de son arrestation est bien le fait qu'il s'est s'entretenu avec les membres de l'équipe de défense de Mokom lors de leur mission effectuée à Bangui. Les hommes du pouvoir de Bangui savaient bien que lors de cet entretien, FEÏSSONA a porté des témoignages à décharge en faveur de Mokom. C'était surtout grâce à ces témoignages que le conseil de Mokom a pu avancer des arguments solides qui ont dissuadé l'équipe du Procureur qui s'est vu obligée d'abandonner les charges portées contre Mokom. Ainsi très mécontents de la libération de Mokom grâce aux témoignages de FEÏSSONA, les hommes du pouvoir de Bangui ont tout fait pour mettre la main sur lui et le faire arrêter. Quand il a été arrêté, les éléments de la force n'ont pas voulu inscrire son nom dans le registre de la main courante de la SRI où il a été gardé à vue. Ainsi, personne ne pouvait retrouver ses traces et il pouvait être éliminé physiquement dans la clandestinité. AU bout de 4 semaines, FEÏSSONA a été déféré au Camp de Roux. Là, il a été placé dans une cellule appelée « Porte Rouge », et c'est là que les détenus destinés à la mort sont gardés. FEÏSSONA demande à l'équipe de défense de Mokom de tout faire pour rendre public le fait qu'il a été témoin à décharge de Mokom. Il demande aussi à l'équipe de faire un tapage médiatique autour de son arrestation pour avoir témoigné à décharge pour Mokom. Ainsi l'opinion publique nationale et l'opinion internationale seront alertées et les hommes du pouvoir auront peur et ne pourront pas porter atteinte à sa vie dans la clandestinité.

Fait à Bangui, le 04 Décembre 2023




Questionnaire – Entretien avec Olivier Feissona:

1. À quelle date, à quelle heure et à quel endroit avez-vous été arrêté?

J'ai été arrêté le 29 octobre 2023 à 8h50mn à mon domicile.

2. Qui a procédé à votre arrestation ? Quelles autorités centrafricaines ? Police ? Gendarmes ? Soldats ? Wagner ? Requins ? Autres ?

J'ai été arrêté par les éléments de la garde Présidentielle dénommée « REQUINS » commandés par le Colonel PATASSE.

3. Avez-vous subi des violences lors de votre arrestation ?

J'ai subi des tortures sévères infligées par des mercenaires Russes du Wagner.

4. Avez-vous été informé de la raison de votre arrestation ?

Les motifs de mon arrestation sont : Association des malfaiteurs ; complicité d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat ; proximité avec Maxime MOKOM.

5. Où êtes-vous détenu actuellement ? Avez-vous été détenu à d'autres endroits et si oui, où ? Avez-vous été informé de la raison de votre transfert d'un lieu de détention à l'autre ? Fournir si possible les endroits où Mr. Feissona a été détenu, en ordre chronologique, et au meilleur de ses connaissances les dates de transfert entre ces lieux de détention.

Du 29 Octobre au 23 Novembre 2023 : j'ai été gardé à vue à la SRI

23 Novembre 2023 : j'ai été présenté devant le Doyen des juges

23 Novembre 2023 : j'ai été déféré au Camp de Roux sur ordre du Doyen des juges.

6. Avez-vous subi des violences physiques en détention ? Avez-vous été torturé en détention ?

**Oui, j'ai subi des violences physiques, on a enduit mon corps avec de l'huile.
On m'a bastonné les plantes des pieds, les côtes, le crâne.**

7. Si oui, décrire la nature exacte des blessures et sévices infligés :

Oui j'ai eu des blessures internes. Je ressens encore de vives douleurs à la nuque suite à des bastonnades avec un bâton électrique.

8. Gardez-vous des traces des blessures et sévices infligés ? Si oui lesquelles ?

Les plantes de mes pieds ont perdu leur sensibilité. Je ressens encore des douleurs intenses sur le crâne. Je marche péniblement.

9. Avez-vous pu identifier des noms ou des visages des auteurs de ces violences et actes de torture, et obtenir des indications sur les organisations auxquelles ils appartenaient ?

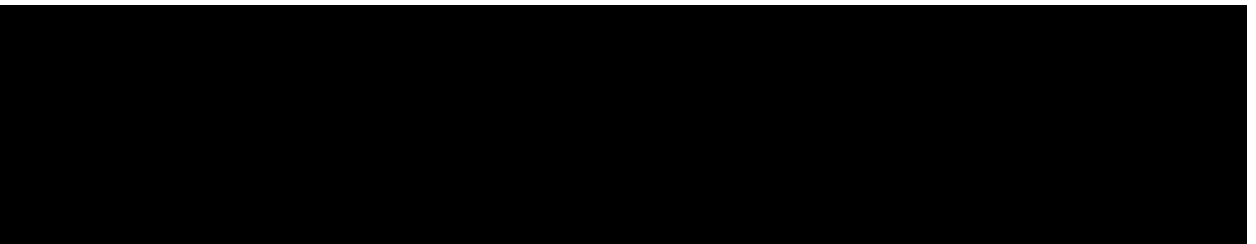
Les auteurs de mes tortures étaient les Russes du Wagner. Ils portaient tous des cagoules, donc il était impossible de les identifier. Sauf j'ai pu distinguer leur interprète qui était homme noir. Leur salle de torture est située au fond du Camp de Roux.

10. Ont-ils cherché à obtenir des informations relatives à Maxime Mokom et sa famille et si oui, lesquelles ?

Ils ont cherché à avoir des renseignements sur MOKOM, mais pas sur sa famille. Ils ont dit que j'ai témoigné à décharge pour MOKOM et il est libéré mais où se trouve-t-il maintenant ? Ils ont aussi dit que pendant que MOKOM était Ministre de DDDR, lui et la MINUSCA lui ont fourni des armes pour faire un coup d'Etat et où est-ce qu'il a déposé ces armes ?

11. Que leur avez-vous dit ? A-t-il été question de votre statut de témoin de la Défense de Maxime Mokom ?

J'ai tout nié ce qui concerne MOKOM. Ils m'ont répondu qu'ils savaient tout ce que je faisais pour MOKOM puisqu'ils suivaient toutes mes activités et tous mes mouvements.



13. Ont-ils cherché à obtenir des informations relatives à l'affaire Mokom seulement suite aux informations qu'ils ont trouvées dans votre téléphone portable à cet égard ?

Ils ont retrouvé le numéro de téléphone du conseil de MOKOM dans mon téléphone. Mais ils lisaient des questions qu'ils me posaient dans un carnet. C'était des questions préparées à l'avance.

14. Vous a-t-on donné des raisons de croire que votre détention est liée à votre statut de témoin dans l'affaire Mokom ?

J'ai été arrêté pour trois motifs : ma proximité avec MOKOM ; complicité d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat ; et association de malfaiteurs.

15. Avez-vous reçu la possibilité d'avoir un avocat vous informant de vos droits en tant que personne détenue, et avez-vous bénéficié d'une aide légale afin de pouvoir consulter un avocat ? Si oui, quand ?

Ils ne m'ont pas dit que j'avais le droit d'avoir un Avocat pour m'assister. Ce sont mes parents qui ont trouvé un Avocat pour moi. Je n'ai bénéficié d'aucune aide l'égal. C'était le 03 novembre 2023, il a pu avoir un Avocat.

16. Avez-vous reçu des soins médicaux depuis que vous êtes en détention ?

Je ne reçois pas de médicaments de la part des autorités carcérales. Sinon, c'est ma femme qui m'apporte des médicaments pour me soigner.

17. Quelle nourriture recevez-vous en détention ? A quelle fréquence recevez-vous de la nourriture ?

Je reçois deux petits morceaux de viande ne faisant pas 50g chacun juste à midi seulement par jour. Après, je dois attendre le lendemain toujours à midi pour en recevoir la même quantité. J'ai fini par refuser ce semblant de nourriture et c'est ma femme qui m'apporte de quoi à manger.

18. Est-ce que votre famille peut venir vous rendre visite ? Si oui, depuis quand ?

C'est seulement depuis le 29 novembre 2023 que j'ai commencé à recevoir des visites de mes parents.

19. A quelle fréquence les visites sont-elles possibles et quelle est la durée autorisée ?

Je reçois des visites de mes parents deux fois par semaine : Jeudi et dimanche. La durée est de 20mn par visite.

20. Pouvez-vous téléphoner à votre famille ou à des proches ?

Je n'ai pas de contact téléphonique avec mes proches.

Le seul téléphone à utiliser est dans le bureau du régisseur et il est difficile d'y accéder.

21. Votre famille a-t-elle reçu des menaces suite à votre arrestation ?

Oui, mon épouse et mes enfants ont été brutalisés. Elles ont des traces de blessures sur le corps.

22. Tout autre point sur lequel M. Feissona souhaiterait attirer notre attention concernant sa sécurité ?

La sécurité collective est assurée par la MINUSCA et la FACA. Mais si je suis libéré faute de preuves, je ne sais pas ce qui pourrait m'arriver au quartier.

Propos recueillis par :



Olivier FEISSONA

Le 07 Décembre 2023 entre 11h et 13h30mn, à : Bangui